

LA FRANCHISE *Fischer*

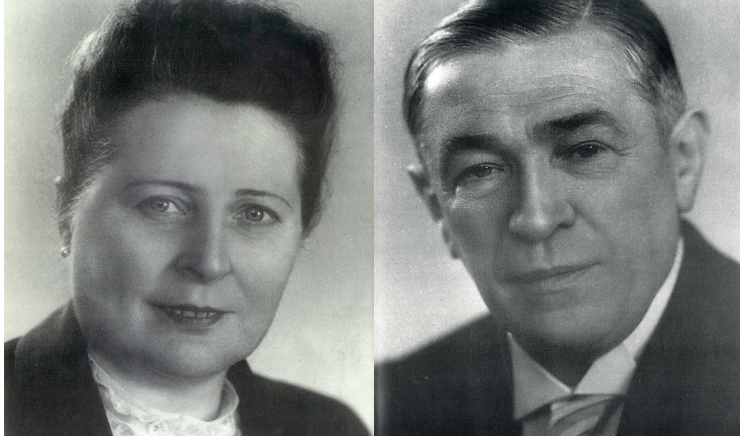
VOUS TRANSMETTRE L'EXIGENCE, LE GOÛT ET L'AMOUR DE NOTRE MÉTIER

UNE HISTOIRE FAMILIALE DEPUIS 1913



L'ART DU PAIN

www.fischer1913.com • facebook.com/fischer.1913



UNE HISTOIRE, *un héritage*

En 1913,
Eugène et Marguerite Fischer ouvrent les portes de **la première
boulangerie Fischer** à Diekirch au Luxembourg.

En 1954,
Joe Fischer, le fils d'Eugène et Marguerite, **rachète la boulangerie
familiale** et entreprend un développement de l'enseigne
Fischer. Depuis, celle-ci évolue sans cesse en veillant
scrupuleusement au respect du savoir-faire traditionnel
et à la qualité artisanale de ses produits.

Ainsi la préparation de pains, viennoiseries, pâtisseries,
mais aussi d'une gamme « traiteur », repose sur **l'expérience
et les compétences** des équipes Fischer **acquises et transmises
au fil des années.**

Depuis plus de 100 ans, Fischer assure **une sélection rigoureuse
des matières premières**, une qualité de service irréprochable,
et une volonté d'être pionnière dans l'utilisation de la technolo-
gie au service de son métier.

La large gamme de produits proposée aujourd'hui aux clients,
incluant des spécialités luxembourgeoises, est le fruit
de la tradition artisanale Fischer.

UNE ENSEIGNE *résolument moderne*

FISCHER EST UNE ENSEIGNE FIÈRE DE SON PASSÉ ET TOURNÉE VERS L'AVENIR :

La production met en œuvre une technologie de pointe
et des outils informatiques performants sont mis en place
afin de gérer efficacement le réseau.

UNE INNOVATION EN PRODUCTION :

La cuisson sur place de pâtons crus permet d'obtenir
une qualité et une fraîcheur supérieures à celles des pâtons
surgelés des terminaux de cuisson classique.

UN ENGAGEMENT VERT :

Soucieuse du devenir des générations futures et de l'envi-
ronnement, la Boulangerie Fischer s'inscrit dans le déve-
loppement durable en souscrivant au principe de l'agriculture
raisonnée.





LES SERVICES *du franchiseur*

La franchise Fischer engage une collaboration étroite et continue entre l'enseigne et le franchisé en vue de la réussite de l'ensemble des membres du réseau.

Fischer a mis en place plusieurs services ainsi qu'un réel système d'animation afin d'aider les franchisés :

- **Une formation initiale** pour le franchisé et son préparateur
- **Une assistance au lancement** avec une équipe sur place à l'ouverture du point de vente ainsi qu'une aide à l'agencement
- **Un plan marketing** pour dynamiser les ventes tout au long de l'année
- **L'accès à une plateforme collaborative** permettant le suivi des actualités, les échanges entre les membres du réseau, l'e-learning ainsi que l'accès aux documents de travail
- **Un manuel opérationnel** comprenant les procédures de la création du point de vente à son management quotidien
- **Des rencontres régulières avec le siège et le réseau :** visites sur le terrain, réunions régionales, conventions nationales, etc.

LE RÉSEAU *Fischer*



PLUS DE
70

POINTS DE VENTE
en majorité au Luxembourg
mais aussi en France
et en Allemagne



3

SITES DE FABRICATION
regroupés sur un seul site
de 6 hectares à Mendsdorf,
au Luxembourg



**UNE MAÎTRISE
DE LA LOGISTIQUE**

avec des livraisons plusieurs
fois par semaine : Fischer
possède ses propres camions
de livraison ce qui lui permet de
livrer les pâtons de pâte crue



**POUR DEVENIR FRANCHISÉ
FISCHER EN FRANCE, NUL BESOIN
D'ÊTRE BOULANGER !**



LE PROFIL *du franchisé*

- Être commerçant et aimer servir ses clients
- Avoir des qualités et une expérience de management d'équipe : chaque franchise devra gérer une équipe entre 4 et 10 personnes
- Être gestionnaire et chef d'entreprise pour gérer au mieux ses comptes
- Avoir un fort attrait pour le secteur alimentaire, et son strict respect de l'hygiène et des bons produits
- Avoir une expérience en restauration rapide ou traditionnelle
- Avoir une expérience en commerce ou en grande distribution
- Avoir un bon tissu relationnel local

Le projet peut être mené seul ou en couple.

VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE ?

Envoyez-nous un message sur www.fischer1913.com

LES PARAMÈTRES *financiers*



REDEVANCE INITIALE FORFAITAIRE DE 40 000 € :

- formation
- assistance à l'ouverture
- droit à l'enseigne



ROYALTIES :

de 3 % à 4 % du CA HT

REDEVANCE COMMUNICATION :

1 % du CA HT



INVESTISSEMENT GLOBAL :

compris entre 225 k€ et 520 k€
selon la taille du local